



**Espaces naturels sensibles**

**Rapport n° CP/2011/904**

**Service gestionnaire :**

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

**Résumé :**

Le Département du Bas Rhin s'est doté d'un Schéma Départemental des espaces naturels sensibles. Cet outil favorise la sauvegarde ou la réhabilitation d'espaces naturels sensibles, dont les milieux humides, riches en diversité faunistique et floristique.

**1. Préservation des Espaces Naturels sensibles : Dispositif « Garde-Nature »**

En 2009, l'ONF nous avait informés d'une évolution possible de ses modalités d'interventions techniques suite à l'évolution de ses agences territoriales et de ses bases tarifaires.

Parallèlement, la réorganisation interne de l'ONF a induit une augmentation du coût unitaire des prestations et donc une baisse du nombre de missions réalisées sur le terrain.

Le Syndicat Mixte de la Basse Moder a néanmoins souhaité poursuivre ses activités, en optimisant le fonctionnement du garde-nature. La mission principale a été recentrée en 2011 sur le cœur des activités de surveillance de l'Arrêté de Préfectoral de Protection de Biotope. Pour 2011, au vu du devis transmis par la collectivité, il est prévu la réalisation de 60 demi-journées de tournée sur le terrain pour un montant prévisionnel de 17 361.44 € HT.

**Dans le cadre des crédits inscrits au BP 2011, il est proposé d'attribuer une aide de 6 000 €.**

**2. La préservation des milieux humides : Création d'une mare à batraciens à Beinheim**

La réhabilitation ou la création de mares à Batraciens favorise le développement de la biodiversité et le maintien des zones humides. La commune de BEINHEIM fait partie des zones sensibles du Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN).

La commune de Beinheim sollicite une subvention pour la création d'une mare aux amphibiens.

Le coût des travaux est de 9 775 € HT, avec un financement de l'Agence de l'eau à hauteur de 3 910 €.

**Il vous est proposé de cofinancer ce projet à hauteur de 3 910 €.**

**3. Inventaire des amphibiens et des odonates par la Ville de Strasbourg**

La ville de Strasbourg souhaite réaliser un diagnostic écologique des cours d'eau de la forêt de la Roberstau, dont deux inventaires des amphibiens et des odonates. L'objectif

de cette étude est de qualifier l'état écologique des milieux humides attenants au massif forestier afin de déterminer les conditions de gestion écologique des milieux voire de leur restauration.

D'après la charte de l'environnement, le Conseil Général du Bas-Rhin peut financer des inventaires du patrimoine naturel à hauteur de 50% avec un plafond du coût d'étude de 3750 € HT chacune.

**Il vous est proposé de financer ces 2 inventaires à hauteur de 3 750 €.**

#### **4. Chantier d'application de la formation d'éco conseillers dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN)**

Le Département a adopté en décembre 2010 le Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN). Il constitue un cadre d'intervention pour la politique départementale de préservation des espaces naturels. Si l'efficacité des mesures prises dépend de la volonté départementale, leur pérennité est fortement liée à leur appropriation et à l'implication des acteurs locaux.

C'est pourquoi, une diffusion auprès des collectivités et autres acteurs locaux est un enjeu majeur. Ceci aura pour but de rappeler l'action du Département en matière de préservation de la nature, et surtout de recueillir les attentes des territoires (communes et intercommunalités en particulier).

L'association Eco Conseil, qui assure la formation professionnelle d'éco-conseillers, propose chaque année à ses étudiants de se former à partir d'un travail sur des cas réels. Ces chantiers d'application mobilisent plusieurs élèves sur une période de quelques semaines. L'association a sollicité du Conseil Général un thème de travail en lien avec le SDEN, pour permettre à la nouvelle promotion d'Eco-conseillers de réfléchir à cet enjeu dans le cadre d'un chantier d'application.

Ce partenariat avec Eco conseil a déjà été éprouvé avec succès sur des chantiers concernant les Agendas 21 de collèges ou des problématiques sur l'habitat et la précarité énergétique.

Suite au dernier Comité de pilotage du SDEN, il est proposé de réaliser un chantier avec un double objectif :

- Réaliser un document de synthèse du SDEN, mettant en avant les modes d'actions du Département en la matière,
- Réaliser une enquête (méthodologie et forme à déterminer) auprès des collectivités locales sur leurs attentes et leur volonté d'intervention sur ces domaines.

**En cas d'accord, une subvention de 5 000 € pourrait être attribuée à Eco conseil dans le cadre d'une convention ci jointe.**

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15165	65-65734-738	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
15139	204-20414-738	75 395,49 €	40 275,17 €	3 910,00 €
15149	204-20414-738	29 339,67 €	6 792,56 €	3 750,00 €
25592	65-6574-731	7 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

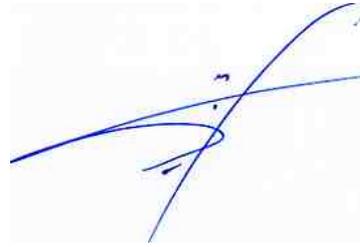
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer les subventions suivantes :*

- 3 910 € à la commune de Beinheim pour la création d'une mare aux amphibiens*
- 3 750 € à la ville de Strasbourg pour la réalisation de deux inventaires batraciens et odonates*
- 6 000 € au syndicat mixte de la Basse Moder dans le cadre du dispositif "Garde Nature" au titre de l'année 2011*
- 5 000 € à l'association Eco conseil en vue de la réalisation d'un chantier d'application de la formation d'écoconseillers sur le Schéma Départemental des Espaces Naturels et autorise le Président à signer la convention financière dans le cadre d'un chantier d'application de la formation d'Eco-Conseillers.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL